



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Alerte : menaces de nouvelles fermetures de classes !

Depuis la rentrée, dans plusieurs circonscriptions, des IEN n'ont cessé de chercher les écoles dans lesquelles des classes pourraient être fermées. Ainsi, à Fontenay-sous-Bois, des collègues reçoivent l'ordre de refaire la structure de leur école le midi de la rentrée et une fonctionnaire stagiaire se retrouve du jour au lendemain retirée de l'école et en attente d'être affectée sur une autre école.

Dans d'autres circonscriptions, un chantage est opéré : pour ouvrir dans une école, il faudrait fermer dans une autre. Tout ceci au mépris des droits statutaires des personnels, du travail préparatoire de la rentrée par les enseignants et des conditions d'apprentissage des élèves.

Le SNUDI-FO 94 refuse d'opposer les écoles les unes aux autres et de s'inscrire dans la « politique de l'enveloppe fermée ». Toutes les revendications sont légitimes et doivent être satisfaites ! Il rappelle que, lors de la dernière rentrée scolaire, la DASEN précédente, après avoir prononcé 22 ouvertures à la rentrée sans aucune fermeture, avait déclaré qu'elle « est allée largement au-delà des moyens octroyés au département par l'académie ».

Au même moment où des directives ministérielles sont données pour fermer de nouvelles classes dans notre département, le gouvernement exige que le conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) se prononce, le 4 septembre, sur trois projets de décret visant à faire payer aux malades les coupes budgétaires voulues par Bayrou. Le premier décret double la participation forfaitaire restant à charge pour l'assuré (de 2 à 4 euros) pour chaque consultation, acte médical, acte de radiologie ou de biologie. Le deuxième décret augmente le nombre maximal de participations forfaitaires de vingt-cinq à cinquante par an et double le montant maximal (de 50 à 100 euros). Enfin, le troisième décret double le montant des franchises médicales sur chaque boîte de médicaments (de 1 à 2 euros), sur les actes paramédicaux (de 1 à 2 euros) et sur les transports sanitaires (de 4 à 8 euros).

Ainsi, alors même que le gouvernement risque d'être démissionné le 8 septembre, celui-ci tente un coup de force pour tenter de faire passer dès maintenant les coupes de 44 milliards d'euros de son projet de budget d'austérité.

Pour le SNUDI-FO 94, aucune fermeture de classe ne peut ni ne doit être prononcée à la rentrée. Toutes les demandes d'ouverture doivent être satisfaites, comme celles de la maternelle La plaine à Cachan, les maternelles les Buttes et Camus à Créteil, la maternelle Jean Zay à Fontenay, Germaine Sablon au Perreux, les maternelles Les Mûriers et Parc-Est et l'élémentaire Centre à St-Maur... !

Il invite les écoles qui font l'objet de menaces de fermeture à saisir immédiatement le syndicat et :

- à envoyer au syndicat la fiche carte scolaire en PJ (le CSAsD se réunit le vendredi 5 septembre à 14h)
- à se réunir pour prendre position contre toute fermeture et décider d'engager la mobilisation (un préavis de grève est déposé pour tous les jours depuis le 1^{er} septembre)

**Pour toute question, vous pouvez contacter
les élus et représentants du SNUDI-FO 94 :**

Samia AIT ELHADJ : 06 17 87 73 81
Luc BÉNIZEAU : 06 72 04 80 68
Sylvain BUI : 06 64 44 50 76
Claire GUILLAUME : 06 27 70 61 14
Christelle LOURENCO : 06 64 00 86 03
Leslie RUBINSZTAJN : 06 86 49 62 66
Grégoire SCHNEIDER : 06 64 51 03 17

Benoît BALORDI : 06 62 96 51 07
Azhour BOUARNI : 06 14 45 45 45
Samantha COUBARD : 06 86 90 79 21
Yves GREINER : 06 23 80 15 78
Olivier LEGARDEUR : 06 09 79 83 84
Jean-Marc PILCH : 06 82 83 80 27
Sylvain WOIRY : 06 58 05 07 30

**Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires
de fonctionnaire d'État :**

 **Je me syndique au SNUDI-FO : [bulletin d'adhésion](#)**